

PROCHAINES

FORMATIONS continues



(Re)poser un cadre, ce n'est pas punir. En institution, poser le cadre, c'est un acte professionnel qui contribue à la qualité de l'accompagnement et à l'ambiance de travail, un acte professionnel qui s'apprend.

Le cadre n'est pas qu'un règlement affiché sur un mur. C'est ce qui permet à une équipe de fonctionner, à un bénéficiaire d'être pris en charge de manière sûre, et à chaque professionnel de savoir où il se trouve.

Quand ce cadre commence à pencher, à se fissurer : un retard non signalé, un acte posé sans validation, une consigne contournée, ce sont les collègues qui compensent, et la confiance qui s'érode.

(Re)poser un cadre, c'est relier un comportement à ses conséquences, et rappeler le périmètre dans lequel chacun peut agir. Bien conduit, un entretien de recadrage par exemple, ne fragilise pas : il clarifie, repositionne et soutient autant la personne concernée que l'équipe autour d'elle.

Cette formation s'adresse à toute personne amenée à poser ou réaffirmer un cadre, quel que soit son rôle. Elle donne les outils pour le faire avec justesse : sans éluder, sans blesser.



(RE)POSER UN CADRE, ACTE STRUCTURANT DE LA RELATION PROFESSIONNELLE

MARDI 18 AOÛT 2026 | 08H45 - 17H00

FOYER DE LA CÔTE, CORCELLES

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER



www.anempa.ch/formation-continue